

La parole est donnée à M. le Secrétaire général pour la lecture, au nom de la Commission du prix de Coincy, du Rapport sur l'attribution du prix pour l'année 1913.

Rapport sur l'attribution du Prix de Coincy en 1915;

PAR M. MAURICE DE VILMORIN.

Sur une région particulièrement intéressante de la Provence, les Bouches-du-Rhône, M. le Dr Élie Decrock nous apporte un travail méthodique et très approfondi, sous le titre de : *Esquisse phytogéographique d'un coin de Provence*.

Bien que la région envisagée ne comprenne que quelques cantons montagneux, elle prend un grand intérêt du rapprochement de ceux-ci avec la partie des coteaux et plaines à végétation méditerranéenne, avec leurs eaux douces, saumâtres, terrains de nature diverse, alluvions salées, etc. La flore maritime elle-même s'y trouve dans des conditions très diverses résultant des grands écarts de profondeur et substrata entre les bas-fonds du delta du Rhône et les fonds accores au voisinage des falaises verticales des côtes et des îles de l'Est du département.

Enfin un motif d'intérêt particulier dérive encore de la persistance locale de végétaux dont les semences ont été apportées de la montagne ou d'une région tempérée par les eaux du Rhône, de la Durance ou de la Saône, ou par les cargaisons du Levant ou de l'Espagne. Ainsi il est curieux de noter que l'*Ulex parviflora* et le *Matthiola tristis*, venus de Ligurie par le littoral, s'arrêtent absolument au Rhône, dans leur marche vers l'Ouest. Venu de régions froides, le Hêtre persiste, en compagnie de certains arbres et arbustes, sur les pentes froides de la Sainte-Beaume, à l'exposition du Nord.

M. Decrock, dans son travail d'inventaire des végétaux des Bouches-du-Rhône, s'est largement inspiré des principes de l'écologie formulés par Flahaut. Dans chaque zone qu'il distingue, les espèces sont soigneusement notées en associations habituelles, avec l'indication des espèces dominantes, abondantes ou clairsemées. Une critique des conditions écologiques favorisant ou entravant la multiplication des espèces est fort souvent exposée et présente un très grand intérêt.

Ainsi il est curieux de noter que le Châtaignier, par exemple, vit parfaitement et fructifie normalement au plan d'Aups à 5-600 mètres d'alti-

tude, à l'orientation du Nord ou de l'Est. sur un terrain du Lias moyen formé de calcaire à silex et sur le Bathonien à calcaire marneux et dolomitique; ce qui permet d'expliquer la prospérité de cette espèce réputée absolument calcifuge par la fraîcheur relative du sol plus ou moins siliceux. Il semble prouvé aujourd'hui, dit l'auteur, que c'est la sécheresse relative et l'absence de potasse qui empêche le Châtaignier de se développer sur le calcaire.

Dans l'étude de l'étage méditerranéen et la section des espèces frutescentes et ligneuses, est examinée avec soin la question des exigences de ces deux espèces d'intérêt primordial : le Pin d'Alep et le Chêne vert. Contrairement à l'opinion assez souvent émise, c'est le Pin d'Alep qui l'emporte comme adaptation aux conditions de sécheresse et de vive insolation, et si l'on veut observer certains coteaux calcaires, on y trouvera le Chêne cantonné aux pentes moins brûlantes que celles où le Pin se reproduit abondamment.

Le plus beau Chêne vert observé par l'auteur à Rogues, près de la route de Beaulieu, mesure à la base 7 m. 50 de circonférence; il s'élève à 20 mètres, et ses branches forment une circonférence de 25 mètres de diamètre. Le Chêne kermès est soigneusement étudié; la propagation de ses touffes par un vigoureux drageonnage est mise en lumière.

Sur les coteaux soumis à la dure condition du pâturage, une foule de végétaux, coupés et recoupés par la dent des moutons et des chèvres, deviennent très denses et appliqués sur le sol. L'auteur pense que cette mutilation, à laquelle s'ajoute l'effet du mistral, réagit par hérédité sur la forme des plantes qui en proviennent par semis, et il a récolté dans la Crau des spécimens du *Plantago Lagopus* et du *Tulipa Oculus-Solis* qui ne semblaient pas avoir été broutés et qui cependant présentaient un nanisme très accusé. Cette influence biotique ne sera peut-être pas acceptée par tous les biologistes. Il était intéressant de la relever.

Un point intéressant est l'abondance relative du Gui sur le Hêtre et sur l'If, comme c'est le cas vis-à-vis du Pin sylvestre dans le Var et les Alpes-Maritimes, et du Pin Laricio en Corse.

Parmi les Cryptogames est relevée la grande abondance du *Lactarius deliciosus* presque partout où se trouve un peuplement de résineux. Ce Champignon ne manque guère dans nos bois de Pins du Nord, mais il y est généralement bien plus clairsemé. Signalons encore la présence dans des fentes de rochers calcaires de la région littorale, d'une petite Fougère, l'*Asplenium Petrarchæ*, que Saprota donne comme un *Asplenium* tertiaire encore vivant.

L'intérêt de l'ouvrage est augmenté de la présence de nombreuses et très remarquables photographies représentant les divers milieux écologiques : rochers marins et plages, étangs d'eau douce ou saumâtre,

terres d'alluvions, rives de cours d'eaux, végétation alluviale, garrigues et coteaux calcaires, boisements en vallons frais ou sur les pentes privilégiées du vallon de la Sainte-Beaume. Pour qui a parcouru ces captivantes régions, c'en est un précieux memento.

En résumé, par l'abondance des renseignements consignés avec ordre, et qui comprennent en outre du résumé des travaux antérieurs, beaucoup d'observations personnelles; par la méthode d'exposition, la discussion des faits observés, par l'œuvre d'illustration enfin, le travail que vous m'avez chargé d'examiner me semble très digne d'être couronné par la Société botanique de France et il fait grand honneur à son auteur.

Ce rapport ayant été approuvé par la Commission et ratifié par le Conseil, M. le Président proclame M. Élie Decrock lauréat du prix de Coincy pour l'année 1915.